

MICHEL DE MONTAIGNE
ESSAYS

Book 1 · Chapter 35



Original text in Middle French (1595, Public domain) · Last updated on July 30, 2021

HYPERESSAYS is a project to bring a complete hypertext edition of Michel de Montaigne's *Essays* to the web.
More information at www.hyperessays.net

BORDEAUX-1-35-20210730-142515

D'un défaut de nos polices

A FEU MON PERE, homme pour n'estre aydé que de l'experience et du naturel, d'un jugement bien net m'a dict autrefois, qu'il avoit désiré mettre en train, qu'il y eust és villes certain lieu designé, auquel ceux qui auroient besoin de quelque chose, se peussent rendre, et faire enregistrer leur affaire à un officier estably pour cet effect : comme, je cherche à vendre des perles : je cherche des perles à vendre, tel veut compagnie pour aller à Paris ; tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité, tel d'un maistre ; tel demande un ouvrier : qui cecy, qui cela, chacun selon son besoing. Et semble que ce moyen de nous entr'advertir, apporteroit non legere commodité au commerce publique : Car à tous coups, il y a des conditions, qui s'entrecherchent, et pour ne s'entr'entendre, laissent les hommes en extreme necessité.

A J'entens avec une grande honte de nostre siecle, qu'à nostre veuë, deux tres-excellens personnages en sçavoir, sont morts en estat de n'avoir pas leur saoul à manger : Lilius Gregorius Giraldus en Italie, et Sebastianus Castalio en Allemagne : Et croy qu'il y a mil'hommes qui les eussent appelez avec tres-avantageuses conditions, ou secourus où ils estoient s'ils l'eussent sçeu. Le monde n'est pas si generalement corrompu, que je ne sçache tel homme, qui souhaitteroit de bien grande affection, que les moyens que les siens luy ont mis en main, se peussent employer tant qu'il plaira à la fortune qu'il en jouisse, à mettre à l'abry de la necessité, les personnages rares et remarquables en quelque espece de valeur, que le mal-heur combat quelquefois jusques à l'extremité : et qui les mettroit pour le moins en tel estat, qu'il ne tiendrait qu'à faute de bon discours, s'ils n'estoyent contens.

c En la police oeconomique mon pere avoit cet ordre, que je sçay louer, mais nullement ensuivre. C'est qu'outre le registre des negoces du mesnage, où se logent les menus comptes, payements, marchés, qui ne requierent la main du Notaire, lequel registre, un Receveur a en charge : il ordonnoit à celuy de ses gents, qui luy servoit à escrire, un papier journal, à inserer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les memoires de l'histoire de sa maison : tres-plaisante à veoir, quand le

temps commence à en effacer la souvenance, et tres à propos pour nous oster souvent de peine : Quand fut entamee telle besoigne, quand achevee : quels trains y ont passé, combien arresté : noz voyages, noz absences, mariages, morts : la reception des heureuses ou malencontreuses nouvelles : changement des serviteurs principaux : telles matieres. Usage ancien, que je trouve bon à rafraichir, chacun en sa chacuniere : et me trouve un sot d'y avoir failly.